

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 16 h, le 25 mars 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 26 février 2004

Résolution n° E-2004-16

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 26 février 2004.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Consultation de la CMQ / Nomination au Musée de la Civilisation

Résolution n° E-2004-17

De recommander à la ministre de la Culture et des Communications la nomination de monsieur André Moisan, architecte, au conseil d'administration du Musée de la Civilisation pour succéder à madame Francine Gagnon qui a donné sa démission.

Référence : Mémoire du 1^{er} mars 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Adhésion 2004 à l'UMQ et à la FQM

Résolution n° E-2004-18

De renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2004 et d'autoriser le paiement, en conséquence, des cotisations réclamées de 3 090 \$, plus taxes, pour l'UMQ, et de 2 800 \$, plus taxes, pour la FQM.

Référence : Mémoire du 8 janvier 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-049
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Fédération québécoise des municipalités / Représentant de la CMQ

Résolution n° E-2004-19

De désigner monsieur Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et membre du comité exécutif de la CMQ, pour occuper le nouveau siège d'administrateur au sein du conseil et du comité exécutif de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) représentant les municipalités dont le territoire forme celui de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Ce poste a été créé par une modification aux règlements généraux de la FMQ lors d'une réunion de son conseil d'administration le 26 février 2004.

Référence : Lettres du 5 mars 2004 de la FQM et du 22 mars 2004 de M. Michel Giroux
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Consultation de la CMQ / Nomination au Musée National des Beaux-Arts du Québec

Résolution n° E-2004-20

De recommander à la ministre de la Culture et des Communications le renouvellement au mois de novembre prochain du mandat de monsieur Claude Pinault au conseil d'administration du Musée National des Beaux-Arts du Québec.

Référence : Mémoire du 16 mars 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Forum métropolitain de novembre 2004

Résolution n° E-2004-21

De retenir le Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval pour la tenue du Forum 2004 de la CMQ le 13 novembre prochain.

De demander au secrétaire-trésorier de préparer et soumettre un budget pro forma pour la tenue de l'événement.

Référence : Mémoire du 17 mars 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Nomination des représentants de la CMQ auprès de la SODES

Résolution n° E-2004-22

De désigner à titre de représentants de la CMQ auprès de la SODES, messieurs Jaques Jobin et Ralph Mercier, conseillers de la Ville de Québec et membres du conseil de la CMQ ainsi que Jean Garon, maire de la Ville de Lévis et vice-président du comité exécutif de la CMQ et Pierre Brochu, conseiller de la Ville de Lévis et membres du conseil de la CMQ.

D'autoriser ces derniers à participer aux activités de la SODES et à encourir les frais requis à leur participation.

Référence : Mémoire du 11 mars 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Table métropolitaine portant sur le développement du transport maritime sur le territoire de la CMQ

Résolution n° E-2004-23

De nommer les personnes mentionnées ci-dessous à la table métropolitaine créée par la résolution C-2004-09 adoptée par le conseil le 22 février portant sur le développement du transport maritime sur le territoire de la CMQ, avec possibilité pour chacune de ces personnes de se désigner un remplaçant en cas d'absence ou d'empêchement d'assister à une rencontre. Le remplaçant dans le cas des représentants élus de la CMQ doit être membre du conseil ou des commissions de la CMQ :

Représentants de l'industrie maritime:

- Monsieur Alexis Segal, Alcan du Canada;
- Monsieur Marc Dulude, IMTT-Québec inc.;
- Monsieur Jean-Pierre Bernier, Ultramar Itée ;
- Monsieur Denis Dupuis, Cie d'Arrimage de Québec;
- Monsieur Jean-Guy Saint-Onge, Bunge du Canada;
- Monsieur Jean-Marie Vignola, Comité permanent Québec Port/Ville.

Représentants de la CMQ :

- Monsieur Jacques Jobin, Ville de Québec;
- Monsieur Pierre Brochu, Ville de Lévis;
- Monsieur Henri Cloutier, MRC.

Référence : Mémoire du 19 mars 2004

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2004-24

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses.

Une question est posée concernant les dépenses de Tecslut pour la revue de technologie (PGMR) et une autre concernant madame Élisabeth Boulay-Clément sur des honoraires professionnels pour la production d'un document relatif à la création d'un fonds métropolitain de développement.

Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 21 février au 18 mars 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 77 472,05 \$, plus 26 451,85 \$ pour les salaires versés du 26 février au 18 mars 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 18 mars 2004

Certificat du

Trésorier : CT-2004-050

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° E-2004-25

De prendre acte du bordereau d'information en date du 25 mars 2004 contenant les points suivants :

1. Lettre datée du 27 février 2004 du directeur général du CRCD Chaudière- Appalaches adressée au président de la CMQ relativement à la zone économique Québec / Chaudière-Appalaches.
2. Lettre datée du 5 mars 2004 du maire de Québec adressée à monsieur Martin LaRue, directeur général du CRCD Chaudière-Appalaches relativement à la zone économique Québec / Chaudière-Appalaches.
3. Note de Dominique Lord datée du 10 mars 2004 adressée au directeur général relativement à une demande d'avis du ministre des Affaires municipal sur le projet 81-04 de la MRC de Charlevoix.
4. Note de Denis Ouellet datée du 12 mars 2004 adressée au directeur général relativement à une demande du ministre des Affaires municipal sur le règlement no 138-04 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bellechasse.
5. Rapport financier de la CMQ du 1^{er} janvier au 29 février 2004

Référence : Bordereau d'information du 25 mars 2004

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE